Sénat comme synonyme d'invasion (?) l'orateur ajoute :

« Supprimez donc le Sénat, cet atelier de trahison à 25 francs par jour. C'est Coblentz à Paris. Que les sénateurs rejoignent les princes ! Que la noblesse suive le Roi ! »

Dans la Loire, où il y a eu hier une élection législative, M. Dorian, opportuniste, a été élu sans concurrent par 50.938 voix sur 57.233 votants.

Rien de nouveau, au sujet du conflit budgétaire. L'on représente, il est vrai, le nombre des partisans de la commission comme allant en diminuant, et à lire les articles des principales feuilles radicales et opportunistes pour engager la majorité à maintenir sa politique d'équilibre du budget sans emprunts ni impôts nouveaux, on serait tenté de croire à cette diminution, maistant que les droites n'auront pas fait connaitre leurs résolutions, il ne parait guère possible de rien préjuger.

Aujourd'hui, au Palais-Bourbon, on ne s'occupait que de la question de savoir par qui serait remplacé le ministère actuel. Sera-ce par M. de Freycinet ou par M. Floquet? Ce dernier, malgré le refus qu'il aurait formulé de se charger de la succession de M. Goblet, ne redouterait plus, assurent ses amis, de tenter l'aventure.

M. Rouvier tient de plus en plus la corde pour remplacer M. Dauphin, et l'on prétend qu'il a en poche un procédé infaillible pour équilibrer le budget sans emprants ni impôts. Serait-ce le monopole sur les alcools? Après le résultat du vote *ad referendum*, qui a eu lieu, hier, en Suisse, la chose n'apparait pas comme impossible.

Ainsi que vous le savez déjà par vos dépêches, le rapport de M. C. Pelletan a été adopté par la commission par 21 voix contre 4 et 7 abstentions, et quand son auteur est venu le déposer sur le bureau de la Chambre, lecture immédiate en a été demandée. Après cette lecture qui dispense de la distribution, M. Goblet ayant réclamé pour que la discussion ait lieu le plus tôt possible, elle a été fixée à demain. Il y a, au surplus de toutes parts, un désir général d'en finir. On dit que M. Dauphin a offert à M. Goblet de donner sa démission qui parait devoir rallier des voix au Cabinet, mais que M. Goblet aurait refusé en disant à son collègue et ami : si nous obtenons la majorité, nous reparlerons de cela, mais jusque-là, nous devrons tous affronter la bataille.

On dit, dans les groupes radicaux, que l'on doit poser une condition à celui qui sera chargé de composer le nouveau cabinet, que M. Boulanger doit être compris quand même dans la combinaison. Mais cette proposition ne réunira pas l'assentiment général surtout sur les bancs du centre.

Les lecteurs de la *Justice* feront bien de se méfier de la nouvelle que publie ce journal en reproduisant une information du *Matin*, de laquelle il résulterait que l'administration de l'enregistrement a consenti à réduire de 12 ou 15 millions à 2 millions 1/2 environ le montant de sa réclamation au Crédit Foncier pour droits d'enregistrement de la fusion opérée, il y a quelques années, entre cet établissement et la Banque hypothécaire. Ce serait sur l'avis de la commission instituée récemment par M. Daupken pour faire prévaloir des transactions ou matière d'impôts, que cette diminution auraitété obtenue.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que la convenance et l'opportunité d'un abandon de 10 millions par le Trésor à un moment où il a besoin de toutes ses ressources, sont fort discutées. Toutefois, il y a ce petit malheur que la *Justice* n'a pas lu jusqu'au bout la note du *Matin* qui ajoutait, en terminant, que l'information publiée par lui était empruntée à la *Revue financière et économique*, mais que ce journal avait oublié d'ajouter que la Commission de transaction dont il parle n'avait pas été consultée.

Il se produit, depuis quelque temps, un vif mouvement d'opinion contre le surmenage intellectuel dans l'éducation de la jeunesse française à tous les degrés. Les travaux de quelques savants, protestant contre ce surmenage, ont donné le braule, et M. le Peter, dans une allocution qu'il a prononcée samedi au banquet de la Société française d'hygiène, a protesté aussi vivement contre cet abus. Une étude a paru précisément hier, dans la *Revue des Deux Mondes*, sur le même thème. Le remède serait un allègement général du programme des études dans l'enseignement primaire et secondaire. Attendons-nous donc à avoir des changements prochains dans l'Université.

La Chambre des députés d'Espagne vient de mener à bonne fin la discussion d'une importante réforme ; elle a adopté définitivement la loi qui introduit l'institution du jury dans la pratique judiciaire. Le ministère Sagasta, en dépit des menaces dont on l'a accablé, a tenu bon et son projet a finalement triomphé sans trop de difficultés de l'opposition. Le projet a même réuni une majorité relativement asses élevée et de beaucoup supérieure à celle qu'on s'attendait à voir se prononcer en faveur du projet. Reste, il est vrai, la décision du Sénat pour rendre la loi définitive ; mais il parait peu problable que le cabinet essuie un échec dans la Chambre haute. M. Sagasta a eu soin de la composer de telle sorte qu'il n'a pas à redouter de trahison.

Aujourd'hui la Bourse a été ferme, mais sans beaucoup d'affaire. Cette fermeté doit être attribuée à la facilité avec laquelle s'est opérée la liquidation des valeurs et à l'absence de nouvelles défavorables.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Séance du lundi 16 mai.

Présidence de M. Floquet, président.

La séance est ouverte à deux heures.

Les sucres

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif au régime des sucres.

M. Duché propose de fixer le rendement légal par 100 kilog de betterave à 7 kilog. 500 jusqu'au 31 août 1888, et à 8 kilog. à partir de cette date.

Le rapport de la commission du budget

Au moment où l'orateur quitte la tribune, M. Camille Pelletan demande la parole pour déposer le rapport de la commission du budget.

Lecture immédiate est ordonnée. (Voir plus haut.)

M. Goblet demande un prompt débat dans l'intérêt du pays.

M. Vernhes propose la discussion immédiate. Il tente vainement de développer un programme de réformes.

La discussion du rapport de la commission du budget est fixée à demain.

Les sucres

M. le président estime que la reprise de la discussion du régime des sucres offrirait une trop rude tâche aux orateurs inscrits, il propose d'ajourner la discussion.

La Chambre décide de continuer la discussion.

M. Sans-Leroy combat l'amendement de M. Duché.

Le scrutin est ouvert sur cet amendement.

L'amendement de M. Duché est repoussé par 348 voix contre 182.

Le scrutin est ouvert sur le renvoi de la discussion ; il donne lieu à pointage.

Le renvoi de la discussion est repoussé par 260 voix contre 240.

La discussion continue.

M. Méline développe son amendement.

Il établit qu'avec son système on arrivera facilement à produire les 36 millions demandés par le budget. En fixant la prise en charge à 6 kilos 500 au lieu de 7, on trouvera 21 millions 500.000 francs ; en frappant les mélasses, 14 millions 500,000 fr.

L'orateur s'attache à démontrer que le moyen qu'il proposé donnera au Trésor plus d'argent que celui du gouvernement, sans ruiner les petits fabricants et sans léser les intérêts de l'agriculture.

Les excédents dont bénéficient les fabricants permettront à ceux-ci d'améliorer l'outillage et le perfectionnement de leurs procédés.

L'orateur dépose un nouvel amendement modifiant le premier en ce qui concerne le taux du rendement proposé à 6,75 ou 6,50

Après le rejet de divers amendements présentés par MM. Dellisse et Legrand (de Lecelles) les chiffres du gouvernement sont adoptés.

MM. Thellier de Poncheville et Renard présentent ensuite d'autres amendements sur l'article 2 qui sont également repoussés.

La Chambre ajourne a demain le discussion et la seance est levée à 7 h. 45.

NOUVELLES DU JOUR

Réunion de la droite

Paris, 15 mai. — La droite s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. de Larochefoucauld. Le président a rendu compte de la discussion qui a eu lieu vendredi dernier au secrétariat général des droites, discussion qui a établi la possibilité d'assurer l'équilibre du budget au moyen d'économie sans impôts nouveaux ni emprunts. MM. de Lanjuinais, Keller et de la Bourdonnaye, prennent successivement la parole, il résulte des explications échangées que la commission du budget semble précisément s'être inspirée des principes que la droite a toujours suivis en matière financière.

La divergence qui existe entre les commissaires et le gouvernement tient, en effet, à ce que le cabinet affirme qu'il est impuissant à trouver des économies nouvelles, tandis que la commission persiste non moins énergiquement à penser qu'il y a encore un long chemin à parcourir dans la voie des économies.

Dans ces conditions, la commission paraissant s'être ralliée aux doctrines budgétaires, dont la droite ne s'est jamais départie, il y a lieu de la mettre à même d'appliquer les idées qui se sont fait jour dans son sein et, par conséquent, de voter, les conclusions qui doivent être présentées en son nom à la Chambre, à une très grande majorité, la réunion décide qu'elle votera dans le sens de ces conclusions.

Un ministère du travail

Paris, 16 mai. — Plusieurs députés avaient déposé, avant les vacances, une proposition de résolution tendant à la création d'un ministère du travail : la dixième commission d'initiative parlementaire vient dans son rapport, de conclure au rejet de cette proposition; elle y a vu de nombreux inconvénients et n'y a pas trouvé un seul avantage dont puissent bénéficier l'industrie, le commerce et le travail.

Elle a d'ailleurs pensé que le moment où la Chambre lutte avec tant d'efforts contre la bureaucratie pour faire disparaître la cause principale, on pourrait dire unique, de la majoration de crédits qui pèsent si lourdement sur le contribuable, était mal choisi pour demander la création d'un nouveau ministère.

Nomination de commissaires spéciaux

Paris, 16 mai. — Le décret opérant un mouvement dans le personnel des commissaires spéciaux motivé par le déplacement de M. Schnæbelé a été signé par le président de la République. Ce décret comporte les nominations suivantes :

M. Schnæbelé, commissaire spécial de Pagny-sur-Moselle, *est nommé comme on le sait déjà*, à Laon.

M. Ritter, commissaire spécial de la gare, à Lyon, *est nommé commissaire* à Pagny-sur-Moselle.

M. Jeanette, commissaire spécial à Bellegarde (Ain), *est nommé commissaire spécial* à Lyon.

M. Gerbert, commissaire spécial à Avricourt (Meurthe-et-Moselle), est nommé commissaire spécial à Baisieux (Nord).

M. Fischer, commissaire-adjoint à la gare de l'Est, est nommé commissaire spécial à Avricourt.

Les élections de Paris

Paris, 16 mai. — M. Chauvière, révolutionnaire n'est pas élu dans le quartier de Javel ; c'est M. Curé, autonomiste qui est nommé.

Arrestation d'un espion allemand

Dijon, 16 mai. — La police de Dijon vient d'arrêter le nommer Camille Hassler, âgé de 28 ans, né à Echenstwiller. (Bas-Rhin), soupçonné d'espionnage.

Sous prétexte d'acheter un fonds de commerce, il visitait la ville et les environs en compagnie d'un autre Allemand nommé Schiter, qui a disparu.

Hassler a été trouvé porteur d'un porte-monnaie bien garni et de papiers établissant qu'il a servi dans le 130e de ligne prussien. Enfin son carnet contenait les adresses des notaires et des Alsaciens ha bitant Dijon.

Les allemands en France

On lit dans le *Metzer Zeitung*, journal allemand de Metz).

Un certain nombre de bonnes sont revenues de France, après avoir perdu leur place, par suite d'un ordre du général Boulanger qui interdit aux officiers d'occuper des domestiques allemands.

» De nombreux ouvriers sont également revenus. A la suite de provocations incessantes des chauvins, ils avaient été congédiés par leurs patrons, après de longues années de services, et ne pouvaient plus trouver d'occupation.

» On ne saurait trop conseiller à ceux qui cherche du travail de ne pas aller en France dans les circonstances actuelles. »

Aurillac, 16 mai. — Une affaire assez grave a mis en émoi le personnel et les convives de l'hôtel de Saint-Pierre à Aurillac.

Un voyageur, d'origine prussienne, qui s'était permis des expressions injurieuses à l'égard des personnes présentes et qui avait dit : « Les Prussiens valent mieux que vous », a été expulsé de la salle et obligé de partir pour Clermont, à la suite des menaces qui lui ont été faites.

Le général Lallemand

Paris, 15 mai. — Le général Lallemand est désigné pour passer l'inspection à l'Ecole polytechnique.

Une mort subite au Palais de Justice de Paris

Paris, 16 mai. — Un douloureux événement a impressionné aujourd'hui le Palais de justice.

Un avocat très connu à Paris, Me Croquelin, qui était inscrit depuis 1851, est mort subitement au moment où il allait plaider à la 6e chambre.

Horrible drame de la folie

Nouvelle-Orléans, 15 mai. — D'après le *Courrier des Etats-Unis*, Caleb Foster, un nègre demeurant dans le comté de Harrisson (Texas), ayant été pris soudainement, il y a quelques jours d'un accès de folie furieuse, a saisi par les jambes son enfant âgé de trois ans, lui a broyé le crâne en le heurtant à tour de bras contre le tronc d'un arbre et l'a emporté ensuite au fond d'un ravin. On s'est mis à la poursuite du fou et, quand on l'a rejoint. Foster était en train de déchiqueter avec ses dents le cadavre de son enfant, rejetant à terre les lambeaux de chair à mesure qu'il les arrachait.

Capturé et transporté chez lui, où il a été gardé constamment à vue depuis, Foster vient de recouvrer la raison après trois jours, et la première chose qu'il a demandée a été pourquoi son enfant n'était pas auprès de lui. On lui a caché la vérité et une enquête minutieuse a établi d'une façon péremptoire que le nègre n'avait gardé aucun souvenir du crime épouvantable qu'il avait commis pendant son accès de folie.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie textile en Pologne

D'une correspondance particulière qui nous parvient, il résulte que l'industrie textile ne se trouve pas actuellement dans une situation très prospère. Voici ce qu'on nous écrit :

Durant la semaine du 10 au 16 avril, l'exportation des produits de Lodz s'élevait :

	COTON	LAINE
Pour les filés à l'intérieur de la Pologne à	547	2
Pour les filés à l'intérieur de l'empire. (soit ensemble 1.219 pouds)	555	115
Pour les tissus à l'intérieur de la Pologne a.	1.616	1.877
Pour les tissus à l'intérieur de l'empire	4.250	2.012

Au total 9.755 pouds, tandis que l'exportation totale durant les semaines correspondantes, d'après le journal le *Pziennik Lodzki*,

	pour fils	p. tissus
de 1881 se montait à	2704	18530 p.
de 1882 »	2461	21150 p.
de 1883 »	2918	23986 p.
de 1884 »	985	27018 p.
de 1885 »	3105	27770 p.
de 1887 »	2893	38530 p.

On espère cependant que sous peu cet état de choses s'améliorera car cela ne peut continuer ainsi.

A Bialystok la situation est bien pire, la « *Gazetta Handlowa* » de Varsovi écrit à ce sujet qu'il y règne une stagnation affreuse dans toutes les branches. Cette stagnation se fait le plus sentir dans la fabrication de draps, de sorte que même les fabriques importantes ont été obligées de fermer une partie de leurs ateliers. Seulement les grands industriels remplissent leurs engagements tandis que les petits fabricants sont obligés de demander une prolongation de leurs traites.

Laines

Anvers, 16 mai.

Sans affaires aujourd'hui sur place.

Meaux, 16 mai.

Les laines se tiennent aux mêmes prix, soit de 80 c. à 1 fr. le 1/2 kil., mais il y a peu d'acheteurs.

Le Havre, 16 mai.

Il a été traité 376 balles de laine du Chili, en suint, à fr. 141,75 les 100 kil. et 29 balles dito, dito, à fr. 141,25.

Marseille, 14 mai.

On a vendu 1,050 balles de laine Bagdad couleurs, de fr. 170 à 175 et 42 balles d'Alger, à fr. 90.

Mouvement maritime lainier

Le steamer espagnol *Magellanes* venant de la Plata est toujours sur rade de Dunkerque, ne pouvant entrer faute d'eau ; il en a encore pour quelques jours.

Le steamer anglais *Lucerne* cap. Main, est sorti de Dunkerque le 16 au matin allant à Londres. Ce steamer avait complètement terminé le débarquement de ses laines pour ce port. Il n'avait pas arrêté son déchargement depuis le 14 au soir qu'il était entré.

Le steamer anglais *Nera* venant de la Plata viâ Southampton, est arrivé le 16 mai à Anvers avec laines.

Le steamer allemand *Ohio* a débarqué à Anvers le 14 courant 765 b. laine provenant de B.-A. et 165 b. laine de Montevideo.

Le steamer *Kestrel* venant de Londres a débarqué à Anvers 1469 b. laine prises en transbordement.

Le steamer anglais *Fairy* a débarqué à Anvers 29 b. laine provenant de Hull.

Le steamer anglais *Dryden* venant du Brésil et de la Plata, est arrivé le 15 mai à Anvers avec laines.

Le steamer allemand *Francfort* allant de Hambourg à la Plata, a fait route le 14 mai d'Anvers pour cette destination.

Le steamer anglais *Cuvier* venant de la Plata viâ Liverpool est arrivé le 15 mai à Anvers.

Le steamer anglais *Port-Philip* prend charge actuellement à Anvers pour Sydney, Melbourne, etc. d'où il repartira avec laines pour l'Europe.

Le steamer anglais *Canadian* allant de Dunkerque et Glasgow compléter sa cargaison au Havre pour la Plata, a passé le 13 mai à 8 h. du matin à Kildonan.

Le steamer anglais *Chimborazo* allant de Londres en Australie, a passé le 14 mai à 10 h. 15 du matin à Pranle-Point.

Le steamer *Caffaro* cap. Giuseppe, est parti le 4 mai de Valence pour B.-A.

Les steamers attendus actuellement à Dunkerque avec laines de la Plata sont : le *Portena* et *Marana* attendus journellement ; seront suivis par les steamers *Ville de Rosario* attendu vers la fin courant et le *Nantes-le-Havre* attendu aux premiers jours de juin.

Le *Parana* cap. Robert, attendu le 9 juin.

Sont actuellement en charge à la Plata pour Dunkerque et le Havre les steamers *Dom-Pedro*, *Ville de San-Nicolas*, *Belgrano* et *Waldensian*.

Sont en route pour la Plata venant de Dunkerque et le Havre les steamers *Uruguay* et *Waldensian* devant prendre charge vers la fin courant.

Les steamers *Rio-Negro* et *Ville de Montevideo* allant aux ports du Parana signalés partis le 15 mai de Bordeaux.

Les steamers à partir sont : le *Pampa* le 31 mai du Havre pour Montevideo et B.-A. et la *Ville de Buenos-Ayres* pour ces ports viâ Bordeaux où il complétera. Départ le 8 juin du Havre.

Le steamer anglais *Incemore* est parti le 13 mai de Liverpool pour Montevideo, B.-A. et Rosario allant charger en laines, etc.

Le steamer anglais *Clyde* prenait des laines le 15 mai à Sydney pour l'Europe.

Le steamer anglais *Handel* venu à Liverpool de Dunkerque, prend actuellement charge en ce port pour B.-A. et Montevideo.

Le steamer anglais *Lilksworth* allant d'Anvers à la Plata, doit compléter sa cargaison vers le 18 courant à Bordeaux pour cette destination.

Le steamer anglais *Britannia* allant de la Plata à Pauillac et Liverpool, a fait route le 13 mai de Lisbonne.

Le steamer *Zephyrus* allant de la Plata à Londres, a suivi le 11 mai de Las-Palmas (Cap-Vert) attendu le 20 en ce port.

Le steamer *Tafna* venant des mers du sud est attendu vers le 22 mai au Havre avec laines.

Le steamer italien *Matteo-Brazza* allant de Gênes à la Plata, a suivi le 11 mai du Cap-Vert.

Marchés anglais

Dewsbury, 13 mai.

L'approche des fêtes de Pentecôte produit un certain effet sur le commerce dans le district, sur les gros lainages. Les demandes en croisés et les laines filées, pour la fourniture de trousseaux se font au jour le jour, les marchandises n'étant nécesitées que pour compléter les commandes.

La fabrication des draps pour l'année s'accroit mais les commandes importantes que l'on avait espéré livrer, ne sont pas encore placees.

Les couvertures de couleur sont un peu plus demandées, les blanches sont plus délaissées.

Les tapis carrés se vendent assez bien, ils avaient vraiment été, durant les derniers mois, la principale difficulté du commerce. Peu de demandes pour les tissus chaine coton, quoique les prix soient plus doux.

Marchés américains

New-York, 14 mai.

Une nouvelle activité est signalée au sujet des objets manufacturés d'origine étrangère. Les demandes sont importantes en étoffes pour habillements, moindres en velours et plus faibles encore en satins.

Dentelles, broderies, lingerie, bonneterie sont calmes pour le moment.

Situation météorologique. — Paris 16 mai. — Le baromètre descend sur l'ouest et le nord de l'Europe ; les hauteurs atteignent encore 770 m/m en Irlande, mais elles passent sur la Laponie et des vents d'entre S.-O. et N.-O. soufflent sur la Scandinavie. La pression s'égalise au centre du Continent, toutefois, des mouvements orageux se dirigeant vers l'Est envahissent la France et les courants d'entre E. et N. persistent sur nos cotes de la Manche et de l'Océan.

La température a continué à s'élever.

Le thermomètre marquait ce matin — 4° à Bodo, 8 à Lyon, 10 à Paris, Haparanda et 21 à Malte.

En France, le temps devient orageux et la température va se rapprocher de la normale.

A Paris, hier, ciel nuageux, vent nord-est fort et temps froid.

Maximum, 16·3; minimum, 7·2.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le legs Alfred Motte. — Nous apprenons que, par disposition testamentaire, M. Alfred Motte a légué à la ville de Roubaix la somme considérable de 425,000 fr.

La communication officielle de ce legs et des conditions dans lesquelles cette importante somme doit être consacrée au soulagement des malheureux, sera faite dans la prochaine réunion du Conseil municipal.

Les funérailles de M. l'abbé Deram, curé de Croix, ont eu lieu mardi.

Né à Hondeghem, le 24 juin 1833, M. Benoit-Louis Deram, fut ordonné prêtre en 1858; il fut successivement vicaire à Steenwoorde, Bailleul, Merville; il fut nommé curé à Croix, le 23 décembre 1876.

En annonçant, il y a quelques jours, la mort du vénéré pasteur de Croix, nous disions qu'il emportait les regrets unanimes des habitants de la commune. La cérémonie funèbre a été un témoignage éloquent de la profonde sympathie qu'avait su s'attirer le défunt, tant par ses éminentes vertus sacerdotales, que par son caractère aimable et doux, par son affabilité, par le tact et la courtoisie qu'il savait mettre dans tous ses rapports.

Nous disions aussi que, sans distinction de croyances ou d'opinions, M. l'abbé Deram était universellement honoré. C'était vrai encore. Partout des tentures noires, des bannières voilées de crêpes ; par cette manifestation de sa douleur toute la ville, depuis la Croix Blanche jusqu'au delà du Breucq, avait voulu rendre au défunt le témoignage suprême de sa sympathie respectueuse.

A la levée du corps, qui fut faite par M. l'abbé Berteaux, doyen de la paroisse Saint-Martin, à Roubaix, l'assistance était déjà nombreuse.

Voici la composition du cortège :

Croix et enfants de chœur, écoles communales de garçons. fanfare du Créchet dirigée par M. Lecomte; ecoles communales de filles, écoles des dames de la Sainte-Union; société des vieux militaires, société des conférences de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Elisabeth; société de secours mutuels de Saint-Martin, bannière du cercle catholique, comité et conseil intérieur du cercle; musique municipale de Croix, dirigée par son chef, M. Jules Loridan; maîtrise de la paroisse Notre-Dame, de Roubaix; délégation de l'Institution Notre-Dame des Victoires, de Roubaix; clergé insignes du Sacerdoce portés par un ecclésiastique, corbillard, MM. les membres du conseil de fabrique, MM. les vicaires, M. Pluquet, maire de Croix, quelques membres de l'administration et du Conseil municipal, MM. les membres du Bureau de bienfaisance, la famille du défunt, l'assistance.

Les cordons du poële étaient tenus par MM. les abbés Witse, curé archi-prêtre de Dunkerque, Evrard, doyen de la paroisse Notre-Dame de Roubaix, Pruvost, chanoine, supérieur du collège de Bailleul, Debacker, curé de la paroisse du Saint-Sépulcre, de Roubaix, Beel, curé d'Erquinghem sur la Lys, et Boedt, curé d'Estaires, ancien curé de Wasquehal.

De la maison mortuaire, le cortège prit la rue de l'Eglise, le boulevard de la Chapelle, et la rue de la Gare.

Il était onze heures et demie quand on entra à l'église : M. le doyen de Saint-Martin officiait, ayant comme diacre M. l'abbé Lemoine, vicaire à Avesnes, et comme sous-diacre M. l'abbé Vincent, vicaire à Saint-Aubin, tous deux anciens vicaires de Croix.

La messe fut chantée sous la direction de M. Peers, par la maîtrise de l'église Notre-Dame, celle de Saint-Martin en ayant été empêchée par une autre cérémonie funèbre.

A l'élévation, M. Jules Broquet, maître de chapelle à Saint-Martin, chanta le *pie Jesu* de Niedermeyer qui fit une impression profonde.

A midi et demie le cortège sortait de l'église et prenait la rue de Roubaix et le boulevard de la Chapelle pour se rendre au cimetière.

Sur le parcours, la musique municipale joua plusieurs marches, entre autres *Cyprès et Pensées* et *Regrets*, de Louis Montagne. La fanfare du Créchet exécuta aussi quelques marches funèbres.

Au cimetière un incident pénible se produisit : au moment où on voulut descendre le cercueil dans la fosse, on vit que celle-ci était trop courte : il fallut appeler le fossoyeur pour l'agrandir.

M. Camille Feraille, président du Cercle catholique de Croix, prononça sur la tombe le discours suivant :

« Pouvez-vous imaginer rien de plus pénible que de charger un fils de prononcer l'oraison funèbre de son père; un frère, celle de son frère : un ami celle de son ami? N'étais-je pas lié, à ce triple point de vue, à ce vénéré pasteur que vous nous pleurons? Et, cependant, ma charge de président du Comité de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers ne m'impose-t-elle pas ce douloureux devoir? Excusez, au moins, et mon émotion, et mon insuffisance.

» Dois-je vous dire ce qu'a été, dans cette paroisse de Croix, notre vénéré Pasteur? Mais, tous vous l'avez vu à l'œuvre, et ne peut-on pas dire de lui, sans crainte de se tromper : il a passé en faisant le bien.

» Arrivé en 1876 dans cette paroisse qui s'était accrue rapidement, et où les œuvres ouvrières et de bienfaisance n'avaient pu encore prendre racine, ce grand cœur, qui savait si bien soulager les infortunes, a compris, dès son arrivée, que les institutions capables d'adoucir les misères physiques et morales étaient nécessaires. Mais, une première nécessité s'imposait, et, s'il faut au corps le pain qui le soutient, ne faut-il pas à l'âme la prière qui la fait vivre : sa première œuvre fut ainsi l'agrandissement de l'église qui répondait à un véritable besoin. Qu'il me soit permis de remercier ici les cœurs généreux d'avoir si bien compris ce vénéré pasteur.

» Celui que nous pleurons ne fut pas moins bien compris quand il songea à installer une société de St-Vincent-de-Paul, et, peu de temps après, la section des hommes et celles des Dames fonctionnaient régulièrement en distribuant d'abondantes aumônes.

» Vous parlerai-je aussi de son dévouement à la cause de la jeunesse ? Il y avait bien alors un patronage, mais il n'existait qu'à l'état embryonnaire. Ses réunions avaient lieu dans le local des écoles communales, et il était aisé de prévoir que les interdictions qui se produisaient çà et là ne tarderaient pas à atteindre notre paroisse, et voilà notre regretté Pasteur en quête d'un local. Ici encore, il fut aidé par des cœurs généreux qui répondaient si bien au sien, et du fond de cette tombe où il repose, s'il pouvait un instant se lever, il leur dirait encore : merci.

» Bientôt au patronage, il annexait un cercle catholique d'ouvriers, montrant ainsi qu'il comprenait admirablement toute l'importance d'une œuvre qui doit avoir sur les solutions sociales de si heureux résultats.

» Mais est-ce tout ce qu'il a fait? Oh! non. Coopérateur à la fondation des œuvres paroissiales, j'ai vu de près mon vénéré Curé. et que de fois j'ai eu l'occasion d'apprécier sa charité! Qui dira les douleurs qu'il a soulagées ? les misères qu'il a secourues ? les pauvres qu'il a consolés ? Personne ne le dira, car sa main gauche ignorait ce que donnait sa droite. Nous verrons longtemps cette bonne figure épanouie d'un sourire où on lisait « charité et amour », sa main soulagea t la misère physique, son cœur les douleurs morales.

» Notre regretté Pasteur était, d'ailleurs, l'homme de tout le monde. Que de fois lui ai-je entendu dire : « Ils sont tous mes enfants » ; et dans certaines circonstances, où son cœur de père et de prêtre dut être si cruellement affligé, ne lui ai-je pas encore entendu dire: « Ah ! s'ils connaissaient bien le cœur de leur curé, ils ne l'affligeraient pas ainsi. » Monsieur le curé était d'une nature robuste et tout faisait prévoir pour lui de longs jours ; mais, en même temps qu'une santé qui paraissait être à toute épreuve, n'avait-il pas un cœur aussi sensible qu'il était grand et généreux? Et combien ce cœur ne dut-il pas souffrir, de certaines propositions des uns et du laisser-faire des autres, dans des circonstances que j'appellerai « malheureuses. »

» En effet, a-t-il pu assister insensible, avec le cœur que nous lui connaissions, à l'élaboration des lois scolaires, et à cette guerre faite à l'enseignement congréganiste ?

» Je ne rappellerai pas les circonstances particulièrement pénibles où il jeta ces douloureuses paroles : « Ah ! s'ils connaissaient bien le cœur de leur curé, ils ne l'affligeraient pas ainsi ».

» Loin de moi l'intention de faire des récriminations en un jour où la douleur est si unanime ; où tous, sans distinction, pleurent leur père : toujours est-il qu'ils n'appréciaient pas le cœur de leur curé, ceux de ses enfants qui l'ont attristé par des mesures regrettables !

» Pour moi, qui connaissais notre vénéré pasteur comme un père, comme un frère et comme un ami ; pour moi qui connaissais toute la profondeur de son amour pour les siens, ah ! quel mal, inconsciemment peut-être, lui ont-ils porté !

» Mais, laissons ces faits attristants pour ne penser qu'à la couronne que ses vertus lui ont tressée, et comme si Dieu voulût la rendre plus belle, il lui envoya de terribles souffrances. Cependant les desseins de Dieu sont impénétrables et la foi nous commande de prier pour lui : nous prierons et nous ferons prier.

» Oui, cher et bien-aimé pasteur, nous avons la consolation de penser, que votre vie toute d'amour et de charité devait, trop tôt, hélas! pour nous, recevoir sa récompense, et du haut du ciel où vos vertus vous ont conduit, nous l'espérons, priez pour vos enfants, malheureux, de vous avoir perdu; priez, afin que tous les membres de cette paroisse, que vous avez tant aimée, retrouvent le père de leurs âmes, et avec lui puissent entonner ce cantique consolant :

» *Gloria in excelsis deo. Amen.* »

Les paroles de M. Camille Ferraille, produisirent sur l'assistance une émotion profonde. Nombre de personnes ne purent retenir leurs larmes.

A une heure et demie le cortège sortait du cimetière.

Le Conseil municipal se réunira, vendredi, 20 mai, à sept heures et demie du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. — Opérations financières de la ville de Roubaix, pendant les exercices 1882, 1883, 1884 et 1885. Injonctions de la Cour des Comptes. — 2. Secours et subsides ; demande de subvention par la *Société des courses de Roubaix*. — 3. Projet de fête de Roubaix en 1887 ; lettre du comité d'organisation de la 8e fête de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais. — 4. Fabrique de l'église Saint-Martin ; compte administratif de 1886 et projet de budget pour 1888. Avis du Conseil municipal. — 5. Fabrique de l'Eglise de Saint-Joseph ; compte administratif de 1886 et projet de budget pour 1888 ; avis du Conseil municipal.

6. Fabrique de l'Eglise de Notre-Dame ! compte administratif de 1886 et projet de budget pour 1888 ; avis du Conseil municipal. — 7. Sapeurs-Pompiers ; demande d'admission à la retraite par M. le sous-lieutenant Bayart. — 8. Enseignement primaire ; fourniture de livres de prix aux élèves des écoles communales ; cahier des charges. — 9. Bâtiments municipaux ; ferme de l'Ebouage ; construction d'un magasin pour le matériel des fêtes ; réception définitive. — 10. Voirie municipale ; rue de la Gare ; aliénation des parcelles inutiles demande d'achat. — 11 Voirie municipale ; rue du Château ; projet de prolongement. — 12. Voirie municipale ; demande de classement et de mise en état de viabilité des rues de Tuenne, Heilmann et du Brondeloir.

13. Voirie municipale; rue Du Pile, construction d'un aqueduc; demande d'autorisation d'employer le rabais de 11 0/0. — 14. id. rue du Tilleul, projet d'alignement. — 15. Voirie municipale; demande de report sur l'exercice 1887 d'une somme de 308 francs, restée impayée sur l'exercice 1886. — Service vicinal prélèvement en 1888 sur les revenus ordinaires des sommes nécessaires pour l'entretien des chemins vicinaux. — 17. Ecole des arts et métiers; avis du Conseil municipal sur l'insuffisance de fortune de la famille du j. une Koszul.

Rapports des commissions. — 1. Octroi ; expiration du reglement concernant les tarifs ; projets de prorogation. — 2. id., fourniture de cabans aux employés de l'octroi ; cahier des charges, pour la mise en adjudication ; demande de crédit. — 3. Secours et subsides ; la *fanfare Delattre* ; demande de subvention. - 4. Bâtiments municipaux ; école de garçons de la rue Saint Vincent-de-Paul ; comptes de mitoyenneté. — 5. id., postes de police des rues des Fossés des Arts et St-Vincent-de-Paul; construction voûtées dans les cellules. — 6. id. mise en adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales. — 7. Voirie municipale ; rue de Wasquehal ; plan d'alignement. — 8. id. rue de Rome, mise en état de viabilité. — 9. id. chemin de la Makellerie ; rectification de l'alignement.

10. Ecole des Arts et Métiers ; denrées alimentaires nécessaires aux chevaux de l'Ebouage ; mise en adjudication. — 11. Chemin vicinal de grande communication n° 9; rectification à Wattrelos. — 12. Chemin d'intérêt commun n° 154 de Roubaix à Hem et Blandain ; projet de répartition des dépenses d'entretien ; 13. Tramways de Roubaix à Lille ; stationnement des fourgons sur la Grande-Place. — 14. Etablissement d'un tramway à vapeur de Saint-Amand à Lannoy ; avis du Conseil municipal. — 15. Sapeurs-Pompiers ; reglement de la caisse des retraites; modification aux art. 4 et 5.

Auditions musicales. — Voici le tableau de l'ordre dans lequel les Sociétés musicales exécuteront le dimanche, au Jardin de Barbieux, de 5 à 7 heures du soir, et le jeudi, sur la place Chevreuil, de 8 heures et demie à 10 heures du soir.

Dimanche, 22 mai, Grande Harmonie et Lyre roubaisienne. — Dimanche, 5 juin, Grande Fanfare et l'Avenir. — Jeudi, 9 juin, Grande Fanfare et l'Avenir. — Dimanche, 12 juin, Concordia et Alliance chorale. — Jeudi, 16 juin, Concordia et Alliance chorale. — Dimanche, 19 juin, Fanfare de Beaurepaire et Union des Travailleurs. — Jeudi, 23 juin, Fanfare de Beaurepaire et Union des Travailleurs, — Dimanche, 26 juin, Grande Harmonie et Cœcilia. — Jeudi, 30 juin, Grande Harmonie et Cœcilia. — Dimanche, 3 juillet, Grande Fanfare et Mélomanes. — Jeudi, 7 juillet, Concordia et Mélomanes. — Dimanche, 10 juillet, Concordia et Lyre roubaisienne. — Dimanche 17 juillet, Fanfare de Beaurepaire et Avenir. — Jeudi, 21 juillet. Fanfare de Beaurepaire et Avenir. — Dimanche 24 juillet, Grande Harmonie et Alliance chorale. — Jeudi, 28 juillet, Grande Harmonie et Alliance chorale. — Dimanche 31 juillet, Grande Fanfare et Union des Travailleurs. — Jeudi, 4 août, Grande Fanfare et Union des Travailleurs. — Dimanche, 14 août, Concordia et Mélamanes. — Jeudi, 18 août, Concordia et Mélomanes. — Dimanche, 21 août, Fanfare de Beaurepaire et Cœcilia. — Jeudi, 25 août, Fanfare de Beaurepaire et Cœcilia. — Dimanche, 28 août, Grande Harmonie.

Observation. — Le dimanche, les sociétés instrumentales possèdant un uniforme devront le revêtir.

Il est entendu, entre les diverses Sociétés, que si l'une d'elles ne pouvait exécuter à une date assignée, elle en préviendrait l'administration municipale et la Société dont le tour suivrait, quinze jours avant l'audition à laquelle un événement l'empêcherait d'assister.

Chaque Président de Société fera parvenir son programme à la Mairie, trois jours avant l'exécution.

Nous apprenons avec plaisir que nos deux jeunes concitoyens : M. Albert Duhamel et mademoiselle Jeanne Duhamel, sa sœur, élèves du conservatoire de Paris, ont obtenu hier, un succès considérable, dans un grand conc